

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24075933

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

06 MAI 2024

Greffé

Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0873 822 322**

Nom

(en entier) : **VERL PROPRIETAIRE , SERVICE ET ADMINISTRATION**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Léon François(B.V.), 6-8 à 5170 Profondeville**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE AU SIEGE DE LA
SOCIETE LE 01/03/2024

L'assemblée générale décide de modifier le siège social de l'entreprise. À partir du 01 Avril 2024, l'adresse
du nouveau siège sera : Rue du réemploi 4 - 5020 Namur

L'Assemblée Générale donne procuration à l'ASBL UCM Guichet d'entreprises, numéro d'entreprise
0480.411.504 dont le siège social est situé à 5100 Namur (Wierde), Chaussée de Marche, 637, ainsi qu'à toute
personne travaillant pour l'ASBL UCM Guichet d'entreprises afin d'accomplir les actes nécessaires à la
publication dans les Annexes du Moniteur belge des décisions ci-annexées, en ce compris procéder à la
signature des formulaires de publication.

Aline JOSIS
Mandataire

Déposé en même temps : PV d'AG signé et procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/05/2024 - Annexes du Moniteur belge